

Note d'unité

NEF I N°2020 - 59

Décision du 16 avril 2020

**Décision n° BUS 2020-59 du 16 avril 2020
portant délégation de signature de la responsable de l'unité opérationnelle du
Nouvel Espace de Formation (NEF), au personnel d'encadrement de
l'unité opérationnelle du NEF**

La responsable de l'unité opérationnelle du NEF,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° NG 2019-60 consentie le 7 octobre 2019 au directeur du département BUS, par la Présidente-Directrice générale de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° BUS 2019-63 consentie le 18 décembre 2019 par le directeur du département BUS à la responsable de l'unité opérationnelle du NEF.

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation, en cas d'absence ou empêchement de sa part, à :

- Madame Hasina SAYED, responsable des ressources humaines et CGU, ou à
- Monsieur André BENAROCH, responsable d'entité, ou à
- Monsieur Christophe LEGENDRE, responsable d'entité, ou à
- Monsieur Philippe ABEHZELE, responsable d'entité.

A l'effet de signer, en son nom, tous les actes, décisions et documents pris pour les besoins de l'activité de ladite unité et relatifs aux attributions mentionnés dans la délégation de pouvoirs n° BUS 2019-63 du 18 décembre 2019.

Article 2

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature n° BUS 2020-52 du 30 mars 2020.



Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 16 avril 2020

Karine HARDY
Responsable du NEF